

LE STADE INTERMEDIAIRE DES DENTALES EN
OCCITAN
D'APRES QUELQUES TRANSCRIPTIONS ARABES
DU XI-e ET DU XII-e SIECLES

par

Lucien de BENDA

LE STADE INTERMEDIAIRE DES DENTALES EN
OCCITAN
D'APRES QUELQUES TRANSCRIPTIONS ARABES
DU XI-e ET DU XII-e SIECLES

*En cordial hommage à l'auteur de
"Essai sur l'état des palatales et de
-d- romans en occitan du XIIIème siècle".*

J'ai écrit naguère "A propos de quelques toponymes occitans dans les écrits arabes du Moyen Age" qu'il m'était difficile d'élaborer une théorie des correspondances phonétiques entre l'arabe et l'occitan, basée sur la maigre récolte d'une quarantaine de toponymes. Cet état de choses se trouve encore aggravé par deux faits : en premier lieu, les données s'échelonnent dans le temps sur plusieurs siècles (bien que la plupart d'entre elles - celles de Idrisi - se situent au XII-e siècle) ; en second lieu, les renseignements phonétiques qu'on pourrait en tirer, concernent des régions du grand domaine occitan déjà dialectalement assez différenciées, puisque toutes ces données proviennent d'une époque plutôt tardive au point de vue linguistique. Dans ces conditions elles sont donc, non seulement bien fragmentaires, mais encore leur valeur est à peu de chose près celle d'autant de "hapax". Aussi, en utilisant pour la présente étude le même matériel onomastique, on est réduit à ne citer que trois exemples d'une interdentale sonore : *ḍ*, et un seul exemple d'une interdentale sourde : *ṭ*. Je n'ai pas besoin d'insister sur le fait que tous les quatre exemples présentent le même inconvénient d'être dispersés dans

le temps et dans l'espace, et de n'être notés qu'une seule fois, ou presque.

Si toutefois, avec un nombre d'exemples aussi réduit, j'ose aborder le délicat problème de l'existence d'interdentales en occitan médiéval, c'est seulement dans le but d'apporter par la modeste contribution de quelques témoignages arabes encore une preuve de leur réelle existence à une époque donnée (1).

Il s'agit en effet, tout d'abord, de quatre formes de trois toponymes que j'ai déjà citées dans "Via Domitia" : *BDQRS*, noté au XII-e siècle pour Béziers (2), et *BRDYL*, attesté depuis le X-e siècle (3), avec *BuRDOL*, du XII-e siècle (4), pour Bordeaux, ainsi que *RWDNW*, au XII-e siècle (5) pour le Rhône.

A ces trois termes géographiques, qui renferment l'interdentale *d*, s'ajoute un seul vocable contenant son équivalent sourd : *t*. Je ne l'ai pas cité dans l'étude précédente parce qu'il ne peut pas être compté parmi les toponymes. Dans l'édition d'un dictionnaire géographique arabe, compilé par Ĥimyarî, E. Lévi-Provençal a inséré des fragments inédits du célèbre Bakrî (XI-e s.) dont Ĥimyarî ne s'était pas servi dans sa compilation (6). C'est parmi ces fragments que se trouve le curieux témoignage de Bakrî concernant la ville de Carcassonne, où il donne la description d'une église dont il transcrit le nom roman en arabe : *ŠNT MRÿaĤ ĠRATÿÿ* = *šant mariya ġ(a)râtiya* (7), Sancta Maria Gratia - Ste Marie (de) Grâce (8)

*

* *

Ici, en dehors de la valeur traditionnelle des caractères arabes *D* et *T* qui notent respectivement la spirante interdentale sonore (*d*) et la spirante interdentale sourde (*t*), il faudrait aussi prendre en considération deux questions qui se posent en même temps : d'une part la valeur réelle des phonèmes que les écrivains musulmans de l'époque donnent à ces caractères, de l'autre, le problème de l'exactitude de l'écriture arabe, ou l'omission ou l'adjonction d'un signe (point) diacritique, dues seulement à l'inadvertance des scribes, peuvent fausser l'interprétation de la graphie. Mais comme il ne faudrait pas pour autant tomber dans une hypercritique qui jugerait impossible toute interprétation de nos données, déjà assez réduites, je me limiterai seulement à la première question concernant la phonétique. Malheureusement, il n'est pas tout à fait aisé de répondre à cette question. En effet, en dehors de leur valeur traditionnelle en arabe classique, qui pratiquement assez tôt est devenu une langue exclusivement livresque et savante, les lettres *D* et *T* en réalité, c'est-à-dire dans les parlers vivants, ne devaient pas toujours correspondre à la véritable prononciation des interdentales. Dans certains dialectes arabes, aussi bien orientaux qu'occidentaux, les phonèmes, qui du

point de vue étymologique seraient la continuation des interdentes, se prononcent purement et simplement comme les occlusives d et t (9). Aussi, en ce qui concerne notre sujet, il ne faut jamais perdre de vue le fait que les auteurs musulmans, en transcrivant les noms étrangers, comme par ex. ceux de Béziers ou de Bordeaux, pouvaient plus ou moins inconsciemment les reproduire en écriture arabe selon la perception phonétique propre à leur parler vivant. Puisque les renseignements qui concernent le Sud de la Gaule ont été recueillis dans les lettres arabes par l'intermédiaire des Musulmans d'Espagne, il paraît tout évident que, pour trouver un point de repère, il faudrait en chercher la solution dans le domaine de l'arabe hispanique. Or, le problème est quelque peu plus complexe qu'il ne paraîtrait dès l'abord. Car, dans la tradition arabe hispanique, aussi bien purement musulmane que mozarabe, dans la multitude de témoignages écrits en lettres arabes qui embrassent non seulement la période de la floraison de la civilisation islamique dans la Péninsule, mais qui continuent même après la "Reconquista", on trouve des données contradictoires. Même sans se référer aux documents originaux, si l'on consulte par ex. le "Glosario" de Simonet, on y trouve des mots - je veux dire les mêmes mots - qui sont orthographiés tantôt avec le D tantôt avec le D. Evidemment, il ne faut pas oublier que, dans son ouvrage, Simonet a recueilli les termes romans des textes mozarabes qui ne provenaient pas tous de la même époque et de la même aire dialectale. C'est pourquoi on y trouve pour le même mot des graphies hétérogènes comme par ex. la particule romane "de" qui est transcrite en caractères arabes : Dα et Dα ou simplement D et D ; "Don" : DWN et aussi DWN ; "diciembre (december)": DĠNBR et DĠNBR ; "yerba piojera" : YRBH BĠLQRY, -BĠLYQRY, et même - BuṬuLYRH. Le fait que le caractère spirant ou interdental des phonèmes - peut-être marquant pour une époque et probablement fidèlement enregistré -, mais passager, n'a laissé pratiquement aucune trace dans l'évolution ultérieure de l'espagnol, brouille considérablement le problème. Devant de tels faits le prof. Amado Alonso n'hésite pas à dire que "Les Arabes ne rendaient aucun son espagnol avec leurs interdentes t et d". (10) Cette dernière remarque est absolument juste si l'on réduit le problème aux questions de phonologie ou plutôt d'orthographe du castillan moderne. Mais, du point de vue purement phonétique, la prononciation de la dentale d devait toujours subir des flottements, allant de l'occlusion nette jusqu'au complet amuisement par des stades de relâchement ou de prononciation fricative, conditionnés aussi bien par la position intervocalique du phonème dans le mot que par les lois générales de la phonétique syntactique. C'est ce que les transpositeurs arabes ont fidèlement noté suivant les époques et les régions. Si le "Botánico anónimo" du XI-e/XII-e siècle (éd. de Asín Palacios) écrit encore : ṢṚQLYH D αṢNṢ = ṣerrâya de 'aṣnoṣ (cerra-ja=endivia de asnos) (11), l'auteur du "Poema de Yûçuf", du XIV-e ou XV-e siècle, n'emploie jamais la lettre D. Le problème a été également

abordé - en passant seulement, en ce qui concerne les interdentes occitanes - par G.S. Colin, auteur d'excellents travaux qui portent aussi sur la reconstitution des dialectes arabes hispaniques. Qu'il me soit permis de citer quelques passages de son article "*Les trois interdentes de l'arabe hispanique*" (12), où il est tout naturellement amené à traiter les questions de la phonétique espagnole. Après avoir esquissé la situation des phonèmes interdents du castillan moderne, l'auteur rappelle le fait bien connu que "si l'on remonte dans l'histoire de la langue, on constate que, à plusieurs reprises, la situation s'est profondément transformée. C'est ainsi qu'à la fin du XV-e siècle, P. de Alcalá ignore encore, en castillan, les sons interdents notés actuellement par *z* et *c*,..." "Pour lui, le *t* et le *d* (arabes) représentent des sons étrangers au phonétisme castillan de son époque..." (13) Mais par contre pour établir la preuve que le *d* et le *t* arabes hispaniques étaient interdents, M. Colin argumente que les transcriptions arabes permettent de constater pour les périodes plus anciennes une prononciation spirante du *d* roman hispanique : "Les romanistes admettent que cette valeur spirante du *d* était courante dans la péninsule ibérique - comme dans le Sud de la Gaule - depuis la période latine, c'est-à-dire dès avant le VI-e siècle ; elle est attestée par de multiples transcriptions arabes de noms propres et de noms communs, qui nous ont été laissées par des auteurs appartenant aux époques, aux régions et aux catégories sociales les plus variées. S'ils ont constamment transcrit le *d* roman hispanique médiéval par un *d* et non par un *D*, c'est qu'ils l'entendaient bien comme l'équivalent de leur interdente sonore..." "Mais, si l'emploi par les Arabes d'Espagne du *D* (et non du *d*) pour transcrire le *d* roman prouve bien que ce dernier était généralement interdental, ce même emploi fournit un argument à l'appui de la thèse de la conservation des interdentes par le dialecte arabe hispanique,..." (14)

Ceci pris en considération, les graphies de *BDQRS=b()* *dâr()* *s* (*bedârs* ?) ; *BRDYL = burâil* (*bordâil*) et *BRDQL = burdâl* (*bordâl*) ; *RWDNW = rûdanû* (*rôdanû*) ; *ŠNT MRÏH ĠRATÏH = šant marîya ġrâtîya* - peuvent être admises comme témoignage de la réelle existence des phonèmes interdents en occitan médiéval.

Mais, pour mieux apprécier la valeur de ces témoignages, il faut encore prendre en considération le facteur temps. C'est que, à l'exception de la relation de Idrîsî, les données, provenant des autres auteurs, sont probablement plus anciennes que l'époque à laquelle ces écrivains les ont publiées. Ainsi le nom du Rhône, noté *RWDNH*, au cours du XI-e siècle, par Ibn Ḥayyân qui relate les événements du VIII-e, se rapporte plutôt à cette époque reculée parce que la graphie arabe offre bien le *D* occlusif, et il serait surprenant de constater qu'au cours du XI-e siècle, dans le domaine du provençal, n'avait pas encore commencé le processus qui devait aboutir à la forme actuelle

"lo Rose".

Déjà, dans la première moitié du XII^e siècle, Idrîsî écrit le même nom avec le D interdental : *RWDNW*. De même pour Béziers. Dans la deuxième moitié du XI^e siècle, ce nom est noté par Bakrî : *Baṭarriš* = *baṭarriš*, ce qui témoigne également chez cet écrivain d'une tradition plus ancienne que celle de la fin du XI^e siècle parce que, toujours dans la première moitié du XII^e siècle - après un intervalle de temps assez court - Idrîsî transmet le même nom sous la forme : *BDQRS*. Si la notation de Bakrî correspond bien aux plus anciennes formes "latines" du toponyme (*Baeterrae*), la relation de Idrîsî doit concorder, dans le temps, avec la tradition purement occitane.

Les questions que soulèvent les graphies arabes du nom de Bordeaux sont plus délicates. En effet, ces graphies enregistrent non seulement l'interdentale sonore d, mais aussi elles donnent pour ce toponyme deux formes différentes : *BRDYL* et *BRDQL*, avec deux variantes qui remplacent l'élément interdental par l'occlusive q : *BRDYL* et *BRDQL*. Puisque le problème des rapports entre les deux terminaisons, *-YL* (*Bordel/Bordéu*) et *-QL* (**Bordal* ?) (15), dépasse les cadres de cette étude, on ne peut faire que deux constatations. En premier lieu, la plus ancienne forme *BRDYL* (avec le d spirant) est écrite par les auteurs andalous ou d'origine andalouse (16), tandis que la même forme *BRDYL* (avec le d occlusif) est notée une seule fois par un auteur oriental (17). La forme *BRDQL* (avec le d spirant), qui constitue une innovation au XII^e siècle, est également notée par un écrivain d'origine andalouse (18). En second lieu, bien qu'elle soit écrite par un auteur andalou, la forme *BRDQL* (avec le d occlusif) n'enregistre plus une spirante, mais présente bien un élément occlusif. On dirait que c'est le facteur temps qui joue ici. La notation *BRDQL* provient du XII^e siècle, celle de *BRDYL* est du XIII^e (19). Mais, puisque dans tout le domaine gallo-roman le phonème d appuyé n'a donné aucun signe de spirantisation, il est difficile d'interpréter les formes *BRDYL*/*BRDQL* (avec le D interdental arabe) que par une notation d'un léger relâchement précoce de d après la liquide *r*, tel qu'il existe actuellement dans tout le Sud-Ouest. Les arabophones, très sensibles à la qualité d'articulation des consonnes, surtout dentales et sifflantes, n'ont probablement noté qu'un flottement d'occlusion ou de relâchement - suivant l'époque. Un fait est certain, le toponyme n'a pas évolué vers des formes à sifflante : **Borzéus/Borzeaux*.

Pour ce qui reste enfin à dire au sujet de la curieuse transcription *šNT MRĪH ĠRQTYH* = *šant marīya ġ()râṭiya*, il faut porter notre attention sur deux questions qui en découlent. Tout d'abord on est obligé de se demander si le caractère arabe T répondait à la réalité de la prononciation interdental chez un écrivain d'origine andalouse? Si l'on prend comme base les considérations de G.S. Colin (20), on est autorisé à admettre l'existence de ce phonème dans l'arabe hispa-

nique, parallèlement à son équivalent sonore D. Si, pourtant, on avait des doutes si la notation arabe de T pourrait correspondre à un phonème interdental sourd en languedocien, on possède une preuve irréfutable dans les lois réciproques de la phonétique arabe et espagnole. Ces lois témoignent d'elles-mêmes de la bonne foi du transcripteur arabe. L'actuelle interdental sourde du castillan, qui dans le passé avait une articulation mi-occlusive sifflante, n'a jamais été transcrite par le T interdental dans la tradition arabe. Les Arabes, on le sait, avaient l'habitude de rendre cette mi-occlusive sourde du roman hispanique soit par le caractère Ĝ (dj) - quand ils la rapprochaient du son ĉ (tch), soit par l'S - quand ils y entendaient le son ts. Puisque, dans ces conditions, le mot *gratia* > *grācia*, - s'il avait passé par l'intermédiaire de l'espagnol - aurait donné en arabe probablement : **GRĀSIYĤ* = *ġ(r)āsiya*, la transcription *GRĀTYĤ* prouve, à la fois, l'authenticité et le caractère direct de la relation et très vraisemblablement l'existence du phonème t dans le languedocien central à une époque donnée, où "gratia" donnait encore : **grātia*.

Mais, et ici il faut répondre à la deuxième question, puisque ce mot se trouve noté dans la relation de Bakrī, ensemble avec une transcription très archaïsante pour Béziers (*Baṭāriṣ*), on est tout autorisé à supposer que le phénomène de spirantisation de t, dans "gratia", serait plus ancien que la relation arabe du XI-e siècle.

Au milieu du XII-e siècle, la sifflante interdental sourde existe encore en toulousain, mais tend à se réaliser en sifflante ordinaire. L'état que nous montre la transcription arabe confirme l'existence de l'interdental sourde dans la période immédiatement précédente et même au delà, ce qui permet de combler une lacune, puisque en languedocien central (le Toulousain) il n'avait pas été possible de dégager l'état du phonème antérieurement à 1150 (21).

*

* *

En dehors des relations arabes, en ce qui concerne le problème des interdentales en occitan, il existe peut-être encore d'autres preuves que l'on pourrait déduire des témoignages de la tradition hébraïque du Moyen-Âge, qui a été parfois parallèle à celle des Arabes.

Récemment M. Raphael Levy a apporté une contribution à ce sujet en attirant l'attention des romanisants sur l'usage du caractère D hébreu en judéo-français du Moyen-Âge (22). Il dit notamment "qu'à l'intérieur de mots un D peut remplacer le Z, mais en revanche un Z peut aussi remplacer le D. Cet ébranlement des deux consonnes est dû à l'absence d'un caractère hébreu qui correspond à *Th*" (23). Par *Th* il faut comprendre l'interdentale d. M. Levy se réfère aussi à un article de Moïse Schwab, où ce dernier constate que "le d et le z se confondent très souvent dans la prononciation populaire du moyen âge, chez

les chrétiens aussi bien que chez les juifs.

Ainsi *MOZLYNA* et *MOZLYNA* sont deux formes différentes du même nom, Madeleine ..." (24)

Les observations, qui touchent les rapports entre l'hébreu et le français en général, peuvent être aussi appliquées, il me semble, à la notation hébraïque des sons transcrits de l'occitan. En arabe, nous l'avons vu, le toponyme Béziers est transcrit par Idrîsî, au cours du XII^e siècle, *BDRS*; le même nom est transmis par la tradition rabbinique en caractères hébreux sous la forme : *BDRŠ* ou *BYDRŠ* (25). La forme *BYDRŠ* fut écrite par le voyageur juif, bien connu, Benjamin de Tudèle (XII^e siècle). *BDRŠ* et *BYDRŠ* ne sont que la translittération des caractères hébreux dont la transcription et la prononciation dépendent de la qualité et de la quantité des voyelles qui malheureusement ne sont pas notées. La situation est comparable à celle des écrits arabes, avec cette différence toutefois que l'orthographe hébraïque, quant à la théorie de la vocalisation et de la prononciation des consonnes, est à la fois plus compliquée et moins parfaite qu'en arabe. Les caractères *D* et *T* peuvent représenter, suivant la situation dans la syllabe, les occlusives *d* et *t* et les spirantes *ḏ* et *ṭ*. Mais en réalité la prononciation des spirantes *ḏ* et *ṭ*, à son tour, est conditionnée par différents facteurs. Si actuellement la prononciation "académique", acceptée "grosso modo" par la population d'Israël, ne fait aucune distinction entre les états théoriques, occlusif ou spirant, des dentales *D* et *T*, qui sont prononcées simplement comme occlusives, dans le passé il y avait des différences marquées de prononciation. La prononciation de la langue sacrée des Juifs était toujours, dans le passé, conditionnée par le milieu géographique et ethnique, où ils vivaient. Ainsi par ex. le *T* spirant est prononcé comme *s* par les Juifs originaires d'Europe orientale. Par contre, on ne fait aucune différence entre *D* et *ḏ*, sauf en Afrique du Nord et plus spécialement au Maroc, où le *ḏ* est réalisé comme une mi-occlusive.

Au Moyen-Age les Juifs espagnols furent au moins bilingues : outre leur connaissance de l'hébreu, ils parlaient couramment le roman espagnol et l'arabe. Puisque, d'après ce que l'on vient de dire, l'arabe hispanique, à certains points, assez proche de l'hébreu et surtout bien familier aux Juifs, possédait les phonèmes interdentaires, on peut être presque sûr que le *D* théoriquement spirant était réalisé par les hébraïsants andalous également comme interdental. Si l'on essaie de vocaliser enfin *BDRŠ/BYDRŠ*, on peut, guidé par la "scriptio plena", substituer à la lettre *Y* la voyelle théoriquement longue -ê-. Ainsi le mot pourrait être transcrit : *bēders*, avec l'accent sur la dernière syllabe, suivant les règles de l'hébreu. Mais, puisque d'après les lois de l'orthophonie traditionnelle, le *D*, précédé d'une voyelle doit être lu comme -ḏ- spirant, ou bien doit être réalisé comme consonne double -ḏḏ- (ce qui n'est pas le cas), *BDRŠ/BYDRŠ* pouvait être

prononcé : *bedérs̄/bêdér̄s̄*. Les deux formes rabbiniques, ainsi déchiffrées, s'accordent d'ailleurs parfaitement avec la relation de Idrîsî, aussi bien quant à la question de l'interdentale que quant à la place de l'accent. Il n'y aurait qu'une seule divergence : vis-à-vis de la transcription arabe *BDCRS* (qui donne la sifflante ordinaire -s), le mot, travesti à l'hébraïque, se termine par le caractère -š qui, en principe, note la chuintante. Or, la langue biblique, elle-même, conserve un certain nombre de racines, ou avec le même caractère š (chin) - par le déplacement d'un point diacritique - on note une sifflante spéciale š, nommée "sin" et historiquement différente de la sifflante ordinaire s (samek). C'est avec ce caractère polyvalent que, pendant le Moyen-Age, les lettrés juifs avaient l'habitude de transcrire l's dans les mots d'origine romane (26). Dans ces conditions, par des moyens différents, l'arabe *BDCRS* = b()dâr()s (*bedérs*) et l'hébreu *BDRš̄/BYDRš̄* = *bêdér̄s* (*dedérs*) présentent un stade de l'évolution de l'antique toponyme Baeterrae.

N O T E S

(1) M. Jean Séguy a déjà démontré l'existence réelle des interdentes en occitan médiéval dans son magistral "Essai sur l'état des palatales et de -d- romans en occitan du XII-ème siècle", dans *Pallas I* (Annales publiées par la Fac. des Lettres de Toulouse) 1953, pp. 170-220.

(2) A propos de quelques toponymes occitans dans les écrits arabes du Moyen Age (IX -e - XIV -e s.), suite du n° 1954, dans *Via Domitia II* 1955, p. 44.

(3) ibidem.

(4) ib. p. 45.

(5) ib. p. 49. NB! Pour la translittération et la transcription des vocables arabes (par ex. *BRDYL* = *burdîl*) je renvoie le lecteur à la première partie de l'article cité : *Via Domitia I*, 1954, pp. 162 - 163. Vu le caractère spécial de l'écriture et du phonétisme arabes, j'é ne puis me conformer au système de transcription de l'*Atlas Linguistique de la Gascogne*.

(6) E. Lévi-Provencal, *La Péninsule Ibérique au Moyen Age d'après le Kitâb ar-Rauḍ al-Mi'târ fi Ḥabar al-Aḡṭâr d'Ibn 'Abd al-Ḥun'im al-Himyârî*, Leiden 1938, pp. XXII et 246.

(7) ib. p. 246.

(8) ib. p. 246, note 2. : L'éditeur regrette de n'avoir trouvé aucun renseignement sur cette anabenne église de Carcassonne. Pourtant il s'agit d'une importante église, où se trouvaient "sept colonnes d'argent" aux dires de Bakrî. Bien que les sources médiévales ne citent aucune église appelée "Sancta Maria Gratia" ou "Gratiae" dans la ville de Carcassonne, la dédicace en l'honneur de la Sainte Vierge, associée au récit des "sept colonnes d'argent", permet de l'identifier. C'est Notre-Dame de l'Abbaye ou Sainte Marie du Sauveur, actuellement Chapelle du Petit Séminaire. Une autre source arabe (Analectes de Maqqarî) mentionne sans; toutefois, la nommer "gratia" une église de Sainte Marie aux "sept colonnes d'argent" que l'historiographie locale a, depuis longtemps, identifiée avec Notre-Dame de l'Abbaye.

cf. Devic et Vaissète, *Histoire Générale de Languedoc*, t. I. p. 777, n. 2.
J. Poux, *La Cité de Carcassonne - Les Origines -*, Toulouse 1927, p. 78.
E. Griffe, *Histoire Religieuse des Anciens Pays de l'Aude*, t. I. Paris 1933, pp. 88, 140 et 161.

- (9) Évidemment, dans le détail, il y a encore d'autres réalisations dans les parlars modernes. Par ex. le ʃ est parfois prononcé comme la sifflante s, en Orient ; en Afrique du Nord - plus spécialement en Oranie et au Maroc - le T et le ʃ sont indifféremment prononcés comme l'affriquée ts.
- (10) "Los árabes no reproducían con sus dos interdentalas t̪ā y ɖ̪ā (th inglesa sorda de thing y th sonora de then) ningún sonido español." v. Amado Alonso, *Las correspondencias árabe-españolas en los sistemas de sibilantes*, dans *Revista de Filología Hispánica*, 1946, p. 57.
- (11) Cet exemple peut être cité comme illustration du processus de l'amuïssement du ɖ en position intervocalique.
Cf. H. Gavel, *Essai sur l'Évolution de la Prononciation du Castillan*, Paris-Biarritz 1920, p. 213-214, et en particulier p. 214, note 1.
- (12) Georges S. Colin, *Notes de Dialectologie Arabe I : Les trois interdentalas de l'arabe hispanique*, dans *Hespéris*, t. X, 1930, pp. 91-104.
- (13) Op. cit. p. 93.
- (14) ib. p. 94.
- (15) On peut se demander si la transcription arabe *BRDQL*=*burdāḷ* (bordál) n'est pas une attestation du traitement phonétique occitan qu'on attendrait de **Burdigála*, tandis que *BRDYL*=*burdīl* (bordél) serait une forme très ancienne provenant de **Burāḡala*. Deux exemples de différentes accentuations gauloises pour le même mot.
- (16) v. *Via Domitia II*, 1955, p. 44.
- (17) ibidem.
- (18) ib. p. 45.
- (19) ib. p. 45 : A ce propos on peut toujours objecter qu'il n'y a qu'une simple erreur de copiste et qu'il ne s'agit ici que d'un point diacritique dont l'omission changerait le D en D. Notre informateur, Ibn Sa'īd, est absolument formel à ce sujet. Dans sa relation, il a, à la manière des lexicographes arabes, explicitement épilé le vocable, en insistant sur la valeur de la lettre D.
- (20) Op. cit. : G.S. Colin, *Les trois interdentalas...*, pp. 94-96.
- (21) Cf. Jean Séguy, *Essai sur l'état des palatales...* pp. 204 et 205.
- (22) Raphael Levy, *La provenance du D intervocalique en judéo-français*, dans *Studia Neophilologica*, Uppsala, 1952, vol. XLIV, pp. 55-58.
- (23) ib. p. 57.
- (24) Moïse Schwab, *Transcription de mots européens en lettres hébraïques au Moyen Age*, dans *Mélanges Julien Havet*, Paris 1895, p. 319.
- (25) Henri Gross, *Gallia Judaica-Dictionnaire Géographique de la France d'après les sources rabbiniques*, Paris 1897, p. 96.

- (26) Cf. : R. Foulché-Delbosc, *La transcription hispano-hébraïque*, dans *Revue Hispanique*, Paris 1894, p. 1 ff.
Arsène Darmesteter, *Reliques Scientifiques*, Paris 1890, t. I, p. 280.
A. Darmesteter et D. S. Blondheim, *Les gloses françaises dans le commentaire talmudique de Raschi*, Paris 1929, Bibliothèque de l'École des Hautes Etudes, fasc. 254.1.
-